

Projets et partenariats pour la pêche

L'Aappma « La Gaule de Châteauneuf » compte 358 adhérents, qui pratiquent majoritairement le loisir pêche sur la Combade, la Vienne et leurs affluents. C'est à l'occasion de l'assemblée générale que les pêcheurs de l'association ont pu faire le bilan de l'année passée et présenter leurs projets 2016. Ils ont eu une pensée particulière pour Jacques Laudoueineix.

Le trésorier Gérard Faurie a présenté le bilan financier qui fut adopté par l'assemblée à l'unanimité. Le nouveau président Nicolas Laudoueineix a remercié Corine Kocwien et Ludovic Javaud représentant la commune de Châteauneuf-la-Forêt, pour leur présence et leur intérêt porté aux actions de l'Aappma.

Le partenariat avec la commune de Châteauneuf-la-Forêt et la Fédération départementale des Aappma concerne principalement la gestion du plan d'eau communal. En 2015, les bénévoles de l'association étaient présents pour la vidange puis pour l'empoissonnement. Le loisir pêche pour ce plan d'eau est un enjeu touristique pour la commune illustré lors de l'assemblée générale par la



PÊCHE. Empoisonnement du plan d'eau communal.

forte augmentation des ventes de cartes pendant les vacances d'été. Le plan d'eau communal accueille également les concours jeunes pêcheurs et ouvert à tous. Le prochain concours aura lieu le 25 juin.

Création d'un parcours de graciation

Les démarches et projets communs avec l'Aappma voisine « la Maulde » furent également présentés en la présence de Jacques Morlon, président de la Maulde et Christian Dumas. Les deux Aappma souhaitent faire un parcours de « graciation » (remise à l'eau de tous les poissons pêchés obligatoi-

re) dans le but de préserver les poissons d'un tronçon de la Vienne tout en créant un parcours attractif pour les pêcheurs. Les démarches sont en cours.

La préservation des milieux aquatiques est également indispensable pour le maintien des populations d'ombres et de truites. Le réseau de cours d'eau ne connaît pas les limites administratives et les actions menées par les Aappma voisines, les associations et les collectivités à l'échelle de plus vastes territoires dans le cadre de contrats Territoriaux Milieux Aquatiques sont indispensables. C'est le cas du travail mené par le conservatoire d'espaces naturels Limousin et le Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays Monts et Barrages dans le cadre du

programme Sources en Action. (www.sourcese-naction.fr).

Protection des cours d'eau

Pour l'année 2015, des travaux de protection des cours d'eau ont été réalisés afin de limiter les dégradations des berges par les troupeaux de bovins : réalisation de clôtures, de franchissements aménagés et d'abreuvoirs sur les bassins versants du Griegas, du Vergnas et de Bégogne. Certains obstacles à la libre circulation des truites furent aménagés ou remplacés sur un affluent du ruisseau de Griegas, aux Bruges sur le ruisseau de Courtiaux (commune de Sainte-Anne-Saint-Priest). En collaboration avec le Conseil départemental, deux buses ont été remplacées sur le bassin versant du Griegas. Ces travaux sont complétés par les chantiers menés bénévolement par les pêcheurs. Pour l'année 2016, des travaux sont programmés sur le ruisseau de Bégogne (affluent de la Combade, commune de Linards).

Contact. Plus d'informations sur le site internet de l'Aappma : aappma-combade.jimdo.com, prochainement aappma-combade.com